



QUESTIONS

RÉPONSES ?

OUI

Si des soins sont nécessaires suite à l'examen de prévention, seront-ils remboursés ?

Nous prenons en charge ces soins à **100 %** (traitement des caries, détartrage, scellement des sillons...) à condition qu'ils soient effectués **dans les 10 mois qui suivent l'examen**. Cependant, les traitements d'orthodontie et les prothèses ne sont pas pris en charge dans le cadre de ce dispositif.

NON

Faut-il attendre qu'il ait mal pour consulter son dentiste ?

L'examen bucco-dentaire est un rendez-vous de prévention qui doit permettre, notamment, de vérifier l'état des dents et la présence éventuelle de caries. Il ne faut pas attendre que votre enfant ait mal pour consulter. Il est important d'aller chez le dentiste de façon précoce et au moins une fois par an.

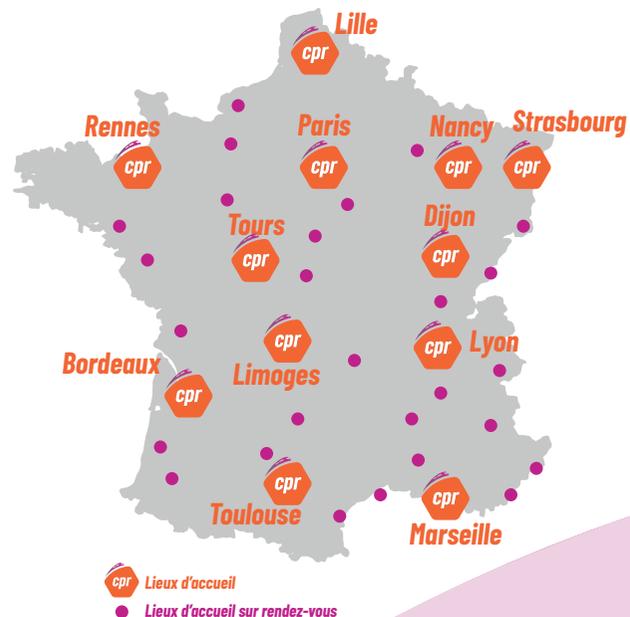
OUI

Puis-je envisager un traitement d'orthodontie précoce pour mon enfant ?

Certains traitements d'orthodontie peuvent débuter dès l'âge de 5-6 ans, afin de supprimer certaines habitudes néfastes pour le développement des mâchoires (suction du pouce, de la tétine), de réduire la respiration chez certains enfants ou de corriger un palais trop étroit. Ces traitements sont de courte durée. Votre chirurgien-dentiste vous en parlera, si nécessaire, lors de son examen.

## Un réseau de proximité à votre service

Pour être plus proche de vous, le réseau de proximité vous accompagne pour toutes vos opérations avec la CPR.



Je prends soin de ses dents dès son plus jeune âge

Enfants de 3 à 6 ans



Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel Ferroviaire

[www.cprpf.fr](http://www.cprpf.fr)

Crédits photos : iStock

DEP.MGV/3351 - 0124



## Accompagnez votre enfant dans l'apprentissage d'un bon brossage de dents

Les bonnes habitudes dentaires s'adoptent dès le plus jeune âge.

### Dès 3 ans

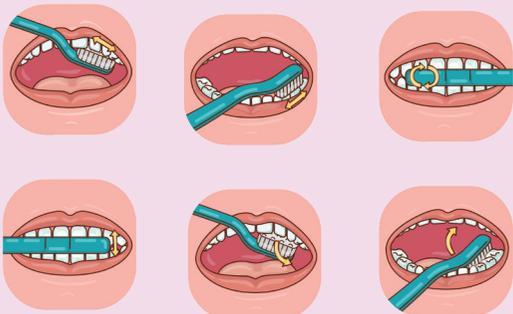
Votre enfant a toutes ses dents de lait, il commence à devenir autonome et peut se brosser les dents seul avec votre aide.

### A 6 ans

Les premières molaires définitives apparaissent, ces dents sont fragiles car elles sont la cible des caries, il faut donc en prendre soin.

### Les techniques de brossage

- Ne pas mouiller la brosse à dents
- Brosser toujours du rose vers le blanc (de la gencive vers la dent)
- Brosser toutes les faces de chaque dent.



## Prenez soin de la santé bucco-dentaire de votre enfant

Dès son plus jeune âge, donnez-lui les bonnes habitudes d'hygiène bucco-dentaire qu'il gardera à vie !



### ▪ Limiter les sucreries et les boissons sucrées.

Les bactéries de la plaque dentaire transforment le sucre en acides qui attaquent l'émail des dents (déminalisation), provoquant la formation de cavités : des caries.



### ▪ Se brosser les dents 2 fois par jour.

Apprenez-lui dès l'apparition des premières dents, et vérifiez les 2 brossages par jour, le matin et le soir après les repas, pendant 2 minutes. Chronométrez avec votre téléphone ou un sablier pour rendre le brossage plus ludique.



### ▪ Utiliser un dentifrice fluoré adapté à son âge.

La quantité de dentifrice doit être de la grosseur d'un petit pois, pas plus afin d'en limiter l'ingestion.



### ▪ Prendre une brosse à dents adaptée à son âge.

Choisissez une brosse à dents à poils souples, avec une petite tête et n'oubliez pas de la changer tous les 3 mois comme pour vous.

### Le saviez-vous ?



### Le supplément en fluor

Selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé, le supplément en fluor par voie orale (comprimés, gouttes) est réservé aux enfants dépistés à risque carieux élevé. Seul votre dentiste est à même de vous prescrire ce traitement. Il vous en parlera lors de son examen.

### La succion du pouce

Lorsque votre enfant continue de sucer son pouce, sa langue adopte un positionnement incorrect, ce qui peut avoir des conséquences au niveau de ses dents et de sa mâchoire.



## Les rendez-vous M'T dents

La CPR invite votre enfant pour ses 3 et 6 ans à un rendez-vous de prévention bucco-dentaire. Ces rendez-vous sont programmés tous les 3 ans, jusqu'à ses 24 ans.

Vous recevrez un courrier vous invitant à prendre rendez-vous chez le chirurgien-dentiste de votre choix. Ce bon de prise en charge est valable un an, ne l'oubliez pas le jour de votre rendez-vous, il est nécessaire tout comme votre carte Vitale.

Lors de la consultation, le dentiste examinera ses dents et ses gencives. Si besoin, il complètera cet examen par des radios. Il pourra également vous réexpliquer de façon ludique les bons gestes en matière de brossage, d'hygiène buccodentaire et alimentaire.

Cet examen est pris en charge à 100 % par la CPR et sans avance de frais de votre part, grâce au bon de prise en charge.

